

Eyjeaux, bulletin municipal



Développement, école, devoir de mémoire, activités associatives, préservation du patrimoine... Des sujets au centre des préoccupations de la commune!

N° 48 Novembre 2016



MAIRIE

Permanence de M. le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints : sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Tél : 05-55-00-27-81

Fax : 05-55-48-39-00

E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr

http: //www.eyjeaux.com

Heures d'ouverture de la Mairie

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
mercredi et samedi : 8h30 à 12h30**

SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Général), sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Juliette JEANNET assure une permanence à la Mairie d'EYJEAUX le **4ème jeudi de chaque mois de 9h00 à 11h30** (prendre rendez-vous à la mairie de préférence), ou

à la Maison de la Solidarité
32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES
Tél : 05-55-30-09-92

CURÉ DE LA PAROISSE

PIERRE-BUFFIERE :
Tél : 05-55-00-61-45
ou : 06-87-06-66-87

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE

Tél : 05-55-09-70-12

**Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER ZI
de Beauregard 19100 Brive**

Dépannage 24h/24 TEL : 05-55-86-08-61

COLLECTE DES DECHETS

N° Vert 0800 86 11 11

BACS VERTS tous les vendredis matin

**BACS BLEUS le mardi matin
Des semaines impaires**

Encombrants ménagers

4^e jeudi de février, mai, août, et novembre.
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

DECHÈTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

EYJEAUX

(ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) Tél : 05-55-30-42-55

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

Une carte d'accès est obligatoire pour pénétrer sur le site.

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

Mutualité Sociale Agricole

L'assistante sociale vous accueille à la MSA impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous.

Tél : 05-55-49-87-58





SOMMAIRE

Eyjeaux pratique	2
Edito	3
Les infos de la mairie	4
Les infos administratives	12
Les infos pratiques	13
Les finances	19
Limoges Métropole	20
L'école	22
Solidarité	29
Les associations	30
Les élus minoritaires	38
Civisme	40
Etat Civil	41
Ecrivains combattants	42
Calendrier	43

Edito du Maire

Chères Egalienues, chers Egalieus,

Grâce à l'action de tous, élus, personnels, bénévoles, professionnels, notre commune continue d'être agréable et attractive.

Cette année, nous avons apporté une attention particulière à notre environnement au travers:

- ♦ du fleurissement des abords de la mairie qui nous évite des opérations de désherbage ;
- ♦ des travaux de consolidation et de traitement des contreforts de l'église, de réparation de l'avant toit protégeant les cloches ;
- ♦ des travaux d'entretien courant de la voirie (fauchage, curage de fossés, élagage,...) et du revêtement de nombreuses voies ;
- ♦ de l'aménagement de la voirie et du parking à l'arrière de la salle des fêtes ;
- ♦ des travaux et équipements réalisés à l'école : création de piste pour vélos, dotation en équipements informatiques, remplacement des menuiseries en vue de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort des élèves ;
- ♦ de mesures environnementales et d'économie d'énergie avec la réduction de puissance ou l'extinction programmée de l'éclairage public.

L'aménagement de notre centre bourg a déjà donné lieu à de nombreux échanges avec les services de Limoges Métropole. Dans ce bulletin, nous vous présentons une première esquisse, qui après de nouveaux échanges, donnera lieu à des études plus détaillées d'avant projet sommaire.

Nous souhaitons aussi mettre en valeur le verger conservatoire de pommiers et poursuivre cette démarche en créant de nouveaux vergers en partenariat avec l'association des croqueurs de pommes.

Vous avez certainement suivi les débats qui ont animé la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, relatifs au passage en Communauté Urbaine dès le 1^{er} janvier 2017.

Conscient de l'intérêt que représente ce projet pour notre territoire et nos concitoyens, le Conseil Municipal d'Eyjeaux s'est prononcé à l'unanimité pour ce passage en CU.

En cette fin d'année, à Eyjeaux, nous célébrerons la mémoire des écrivains combattants : aux côtés de Guillaume Apollinaire, Charles Peguy, Alain Fournier, ... Jean Augustin Léonétou, originaire d'Eyjeaux était de ceux qui ont combattu au front pendant la guerre de 14/18, et dont le nom figure sur les murs du Panthéon. Je vous donne rendez-vous le 2 décembre après-midi pour célébrer son souvenir.

Jacques Roux

Les infos de la mairie



Les comptes rendus des séances du conseil municipal

Séance du 10 novembre 2015

- Décision à l'unanimité de déposer une demande de subvention DETR auprès des services de l'état pour les travaux d'isolation des bâtiments de l'école communale.
- Fixation du prix unitaire du repas de fin d'année des aînés à 25 € pour les personnes de moins de 65 ans qui y participeront.
- Délibération à l'unanimité de vente de bois se trouvant sur le domaine public.
- Approbation à l'unanimité du transfert de la zone d'activité Océalim aux conditions proposées par la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole (CALM).
- Après délibération, avec une abstention et 14 voix pour, le Conseil émet un avis favorable à la mise en place par les services de l'Agglomération d'une desserte régulière rendant les transports en communs plus accessibles sur le secteur Sud-Est Aureil/Eyjeaux. Il est proposé un point de départ d'une ligne Express à l'ancienne Gare d'Aureil et un point d'arrivée sur Limoges au pôle d'échanges de Saint-Lazare. Cette ligne prévoit 5 départs et 5 arrivées tout au long de la journée. D'autre part la ligne actuelle 31 à destination des usagers scolaires ne serait pas remise en cause et continuerait s'assurer ses actuels horaires.
- A l'unanimité le conseil approuve les propositions faites concernant les contrats de vente d'herbe sur pied et autorise la signature de ces contrats par Mr Le Maire.

Séance du 14 décembre 2015

- Délibération à 4 abstentions et 8 votes pour, le Conseil Municipal adopte la proposition du schéma départemental de Coopération intercommunale qui a été présenté.
- Délibération à l'unanimité contre la disparition du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois, au stade de la phase administrative, sans qu'aucune solution technique et financière de remplacement ne soit proposée.
- A l'unanimité le conseil approuve la décision de procéder à des travaux de dégagement de plantations de la forêt communale de Leyrahout, et autorise la signature du devis établi par l'Office National des Forêts, les crédits seront inscrits au budget primitif 2016.
- Concernant les Communaux de Poulénat et après délibération à 1 abstention, 3 contre et 11 pour, le Conseil approuve la soumission au régime forestier pour 3 parcelles afin d'en faciliter la gestion.
- A l'unanimité le conseil approuve la mesure proposée pour la tarification de la location de vaisselle de la salle des fêtes. Tarif établi pour un jeu de vaisselle à 0,50€ par personne pour les habitants de la commune et 1€ par personne pour les habitants hors commune.

Séance du 16 février 2016

- Adhésion à l'unanimité de la commune au syndicat mixte Dorsal. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention de financement en vue de la réalisation des travaux afin d'améliorer la couverture du réseau et du débit sur la commune grâce à la création d'un lien de fibre optique entre le nœud de raccordement actif et le sous-répartiteur jusqu'au bâtiment particulier ; les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2016.
- Attribution à l'unanimité moins une abstention d'une subvention exceptionnelle à l'association Face pour sa participation à l'organisation de la *fête du cochon*.
- Demande de subvention DETR auprès de l'Etat pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école d'Eyjeaux.

Les infos de la mairie

Séance du 4 avril 2016

- Approbation à l'unanimité des comptes de gestion de l'année 2015.
- Approbation avec 11 voix pour et 3 voix contre du compte administratif du budget principal de l'année 2015.
- Approbation à 14 voix pour du compte administratif du budget annexe des transports scolaires de l'année 2015.
- A l'unanimité, décision d'affectation de l'excédent de fonctionnement et d'investissement au budget primitif de l'année 2016 en section d'investissement.
- Vote des taux d'imposition pour l'année 2016 adoptés à 12 votes pour et 3 votes contre (taxe d'habitation 16.19%, taxe foncière sur les propriétés bâties 20.44% et sur le non bâti 65.91%).
- Vote du budget primitif 2016 adopté à 12 votes pour et 3 abstentions.
- Vote du budget primitif 2016 pour les transports scolaires adopté à l'unanimité.
- Vote de subvention aux associations approuvé à l'unanimité.
- Adoption à l'unanimité du maintien de la minoration des indemnités versées au Maire et aux Adjoints.
- Adoption à l'unanimité d'une participation financière pour le voyage des collégiens de Pierre Buffière.
- Adoption à l'unanimité au principe de participation financière aux concerts des *Jeunesses Musicales de France* pour les enfants de l'école d'Eyjeaux.
- Adoption à l'unanimité du principe de mutualisation pour la souscription d'un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel avec le centre de gestion 87.
- Adoption à l'unanimité de la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- Adoption à l'unanimité de la création d'un poste d'ad-joint technique principal de 1^{ère} classe.
- Adoption à l'unanimité pour l'adhésion à la convention tripartite avec le SEHV et la CALM concernant les presta-tion de suivi énergétique des bâtiments.
- Adoption à l'unanimité de l'acquisition de gobelets en plastique réutilisables pour les manifestations commu-nales et de la convention de prêt.
- Adoption à l'unanimité des modalités de prêt et de loca-tion des locaux communaux et des équipements mobi-liers pour les associations et les particuliers.
- Acquisition de parcelles et bâtiments dans le bourg d'Eyjeaux.
- Avis favorable à l'unanimité sur l'entrée de Chaptelat dans Limoges Métropole.
- Adoption à l'unanimité d'une motion de réhabilitation des fusillés pour l'exemple.
- Adoption à l'unanimité, suite à un changement de pres-tataire, d'un avenant pour la transmission par voie dé-matérialisée des actes réglementaires.
- Adoption à l'unanimité de la vente de bois suite à la coupe des chênes à Fontaine Caillaud.
- Adoption à l'unanimité de l'acquisition de parcelles pour permettre la création d'un chemin d'accès à la forêt communale.
- Adoption à l'unanimité de l'acquisition de la parcelle D22 mitoyenne à la forêt de Poulénat.
- Autorisation d'engager des négociations pour l'acqui-sition de terrains en vue d'élargissement de voiries à Lau-baudie.
- Autorisation d'engager des démarches d'acquisition con-cernant des immeubles bâtis et non bâtis situés dans le bourg d'Eyjeaux (grange, maison d'habitation, terrains).
- Adoption à l'unanimité du versement d'une subvention à la coopérative scolaire de l'IME René Bonnefond.

Séance du 15 avril 2016

- Demande de subventions auprès de l'Etat et du départe-ment pour la réhabilitation d'un local communal (ancien bar) adoptée à 12 votes pour et 3 abstentions.
- Demande de subvention auprès du département dans le cadre de l'électrification rurale pour des équipements d'économie d'énergie adoptée à l'unanimité.
- Demande de subvention auprès de la réserve parlemen-taire pour l'aide à l'installation d'un gérant adoptée à l'unanimité.

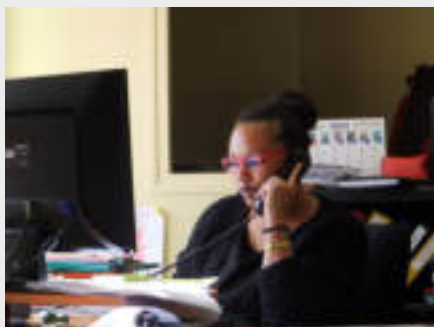
Séance du 20 juin 2016

- Approbation à l'unanimité des nouveaux tarifs scolaires pour le rentrée 2016-2017.
- Approbation à l'unanimité du taux de promotion dans le cadre des avancements de grade du personnel.

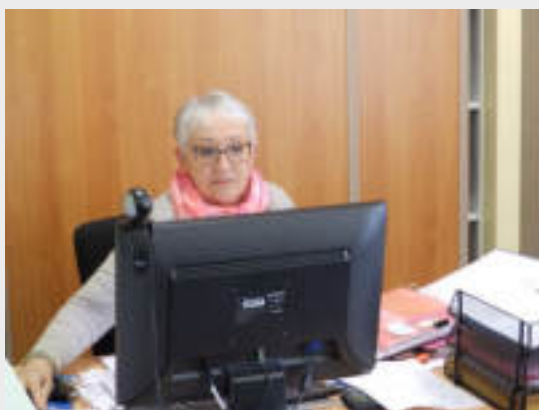
Séance du 22 septembre 2016

- Demande de fonds de concours auprès de Limoges Mé-tropole pour l'acquisition d'équipement informatique à l'école. Adopté à l'unanimité.
- Demande de subvention pour l'acquisition d'une parcelle boisée à Poulénat.
- Demande de subventions auprès du département pour la valorisation du verger communal et pour l'installation d'aire de jeux pour enfants.
- Demande de subvention auprès de l'Etat pour l'acqui-sition de jeux dans la cour de l'école.
- Adoption à l'unanimité de la décision de passage de la communauté d'agglomération de Limoges Métropole en Communauté Urbaine.
- Extinction programmée (23h – 6h) de l'éclairage public des villages de Lathière, Le Fressinaud, Poulénat, et le lotissement Fontaine Caillaud.

L'équipe du secrétariat



Eve PAYET Secrétaire de mairie



Anne-Marie GUILLEMY Adjoint administratif



Marie-José ALASSONIERE Adjoint administratif

L'équipe du secrétariat est amenée à évoluer, compte tenu du prochain départ d'Anne Marie Guillemy à la retraite.

Le recrutement d'un nouvel adjoint administratif est en cours.



**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :**

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs.



Message du Commandant de groupement de Gendarmerie de la Haute Vienne

Depuis début octobre 2016, sont signalés des escrocs faisant du porte à porte pour la vente de calendriers. Ils en profitent pour dérober de l'argent aux particuliers.

Ces personnes se présentent souvent à l'heure du déjeuner (créneau 12h/14h) chez des personnes âgées vivant seules. Parfois, ils se disent missionnés par les mairies.

Profitant de la faiblesse de certaines personnes, ils se servent directement et rapidement dans le porte-monnaie des victimes ou bien entrent d'autorité dans l'habitation et se dirigent dans une pièce où ils sont susceptibles de trouver l'argent.

Quelques conseils pour nos seniors :

Par précaution, toujours fermer sa porte d'entrée. Ne pas ouvrir sa porte à n'importe qui.

Ne pas laisser entrer des personnes que l'on ne connaît pas.

Si un professionnel se présente (EDF, service des eaux, ...), lui demander sa carte professionnelle.

En cas de doute, composer le 17 pour être mis en contact avec la police ou la gendarmerie."

Perspectives de développement et entretien communal

Mise en valeur du verger communal

Planter un verger... oui... et ensuite?



La commune d'Eyjeaux possède un verger depuis 1998. Le verger conservatoire communal de variétés anciennes de pommes est un élément essentiel de notre patrimoine communal. Ce verger recense 36 variétés anciennes de pommiers du Limousin et également des châtaigniers. Riche de cet atout, la commune souhaite le valoriser.

Plusieurs actions sont envisagées afin de le valoriser et rendre le verger plus visible et en faire un lieu attrayant : le dénommer, l'indiquer par une signalétique adaptée et des créations artistiques, communiquer des informations relatives au verger et aux variétés de fruitiers, achat de mobiliers urbains, clôtures...

L'association des Croqueurs de pommes nous accompagnent dans la préservation de ce patrimoine ; dans un avenir proche, il est envisagé la création d'un second verger dans l'espace du bourg ainsi que la création d'un verger destiné à la production de greffons dans le lotissement Fontaine Caillaud.

Ce projet de valorisation a fait l'objet de demande de subvention, validée par le conseil municipal.

Eyjeaux : dernières opérations de réfection de l'église

Après une consolidation de contreforts à l'arrière de l'église, rendue nécessaire suite à un déjointement des pierres et une infiltration d'eau qui risquait de les fragiliser, les opérations d'entretien de l'église Saint Martin se sont poursuivies en ce mois de septembre avec le traitement des contreforts latéraux et de la toiture ainsi que la réparation de l'appentis protégeant les cloches. Ce sont les entreprises NADAUD et COUDERT qui sont intervenues pour réaliser ces travaux d'entretien, qui permettront de conserver l'édifice en bon état.



Sécurisation du trottoir de l'école



Entretien du patrimoine communal

Réaménagement de l'ancien bar

Ces locaux, au cœur du bourg, non utilisés depuis plusieurs années, ne peuvent faire l'objet d'aucune affectation au vu de leur état. La commune a donc décidé de les réhabiliter et de réaliser une isolation complète, une réfection électrique et sanitaire afin de pouvoir le réaffecter à usage associatif, et lui offrir ainsi un nouvel avenir et de nouvelles perspectives.

Les infos de la mairie

Agglo et développement communal

Travaux de voirie

Parmi les travaux de cette année, la réfection des revêtements des routes de Laubaudie et des Planchettes ont été réalisés par la CALM. L'aménagement de la voirie à l'arrière de la salle des fêtes va par ailleurs permettre d'augmenter les places de stationnement. Les travaux d'entretien sont programmés tout au long de l'année et concernent l'élagage, le fauchage, le curage des fossés et l'entretien avec les opérations de point à temps.



Installation d'un garage à vélos

Dans le cadre de son plan vélo, la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a installé dans chaque commune des garages à vélo. C'est chose faite à Eyjeaux où ce garage est installé à proximité de la salle des fêtes et de l'aire de loisirs.



Mise en accessibilité des établissements de la commune d'Eyjeaux

Conformément aux exigences réglementaires, un agenda d'accessibilité a été mis en place pour parfaire l'accessibilité des bâtiments communaux. Une dérogation sera demandée concernant l'accès à l'Eglise.

Internet

Les travaux nécessaires à la montée en débit sur la commune vont commencer. Une fibre optique va être installée depuis Feytiat jusqu'aux centres bourg des communes d'Eyjeaux et d'Aureil. Cette installation va autoriser à tous les usagers desservis par les répartiteurs correspondants un débit au moins équivalent à 5Mb/s.

Cette opération de montée en débit, financée en partenariat avec la communauté d'agglomération, va se dérouler pendant l'année 2017.



Projet d'aménagement du bourg

Les services de la CALM ont récemment présenté un projet pour l'aménagement du centre bourg dont une esquisse est reproduite ci contre. Ce projet prévoit une nouvelle distribution des places et des voies de circulation. Son objectif est à la fois d'apaiser la circulation dans la partie centrale du bourg, de créer des espaces à vocation de place avec une qualité paysagère améliorée, et de rendre la circulation piétonne sécurisée avec une amélioration des critères d'accessibilité.

Ce projet, en cours de validation, doit évoluer vers la phase d'esquisse et d'avant projet détaillé, afin de définir le phasage possible des travaux.



La commune d'Eyjeaux favorable au passage en communauté urbaine

Le passage en communauté urbaine est un des sujets centraux de nombreux débats de cette année 2016 au sein de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

La possibilité est offerte aux anciennes capitales régionales d'adopter à titre dérogatoire le statut de communauté urbaine, même si elles ne comportent pas le nombre minimal d'habitants nécessaire.

Ce statut permet de positionner Limoges et son agglomération dans la nouvelle région et sur le plan national, afin d'assurer l'attractivité de notre territoire, non seulement sur le périmètre de l'agglo mais aussi sur les territoires ruraux périphériques. Il s'agit bien là du positionnement de notre métropole au plan national, démarche engagée par de nombreuses autres villes qui choisissent cette organisation dès lors qu'elles en ont la possibilité.

Ce positionnement est donc essentiel pour continuer à exister et autoriser des perspectives économiques nouvelles pour notre territoire.

Ce passage induit un transfert de certaines compétences qui sont en tout état de cause prévues par les dispositions de la loi NOTRe (eau, PLU, Gemapi,) et qui s'imposeront aux communes dans les années à venir.

Hormis quelques compétences, ce passage n'entraîne donc pas de bouleversement dans l'organisation des compétences exercées par notre EPCI.

Les dispositions financières sont nettement plus favorables si ce passage en CU se fait dès le 1^{er} janvier 2017, c'est pourquoi il est très important que le passage puisse se faire dès cette date.

Les concertations ont été engagées au sein de l'agglo avec la proposition de pacte de gouvernance qui introduit de nouveaux outils de dialogue et de co-construction entre les élus de toutes les communes de l'agglo.

Le Conseil communautaire s'est prononcé pour ce passage en CU à la majorité lors du conseil du 14 septembre qui s'est tenu à Feytiat.

Le conseil municipal d'Eyjeaux a délibéré à l'unanimité le 22 septembre dernier pour ce passage en CU, ainsi que plusieurs communes de l'agglo.

Ce passage se fera si les conseils municipaux délibèrent favorablement, sachant que la décision finale est suspendue à celle de la ville de Limoges.



Eclairage public: Extinction d'éclairage

Après avoir réalisé une réduction de puissance de l'éclairage public en ce début d'année 2016, la démarche visant à réaliser des économies d'énergie, et à préserver nos ressources en énergie se poursuit avec un dispositif d'extinction programmée.

Ce dernier va être mis en place dans les villages de Poulénat, de Laubaudie, de Fontaine Caillaud et du Freissinaud, sur la tranche horaire allant de 23h00 à 6h00.

La vie de la commune

Réunion de rentrée des associations

Temps fort de la vie associative, la traditionnelle réunion de rentrée organisée par la municipalité s'est tenue le 01 octobre.

Le tour de table a montré un dynamisme bien présent et une volonté de poursuivre les activités, voire d'en développer de nouvelles. Preuve que le tissu associatif d'Eyjeaux demeure robuste : c'est un atout considérable qu'il faut préserver.

Les élus présents ont collecté les différentes demandes. Elles seront traitées progressivement dans le but d'améliorer le déroulement des activités associatives et plus globalement de faciliter l'action de tous les bénévoles.

Parmi les thèmes abordés : les réservations de salles communales, le rappel de leur mode d'utilisation et un point sur les clefs détenues pour établir un état des lieux exhaustif.

La mise à disposition de gobelets réutilisables.

Les modalités d'attribution des subventions municipales qui suivront le même processus qu'en 2016. D'autre part, un autre rendez-vous a été proposé pour discuter spécifiquement de l'équipement en matériel de sonorisation de qualité et répondant aux besoins.

Un rappel a également été formulé concernant les comportements citoyens : stationnement des véhicules, nettoyage des locaux après utilisation, ... Il est dommage que quelques règles simples et peu contraignantes ne soient pas systématiquement appliquées. Ces écarts ne concernent fort heureusement qu'une minorité de personnes, mais sont préjudiciables à toute la communauté.

Les associations investies dans les activités périscolaires ont été remerciées : elles apportent, au travers des animations menées, une diversité complémentaire riche et appréciée.

La réunion s'est terminée autour du pot de l'amitié pour bien démarrer cette nouvelle saison associative.



Réunion de travail avec les adolescents de la commune

La commission « éducation et jeunesse » a organisé deux rencontres avec les adolescents afin de dialoguer et réfléchir ensemble à leurs demandes ainsi qu'à leur souhait de s'impliquer dans la commune.

Deux thèmes ont retenu leur attention. La question des transports vers Limoges et l'aménagement du bourg avec des attentes de création d'espaces de jeux.

Déjà, quelques réalisations concrètes ont pu être réalisées, d'autres sont en réflexion. Sollicitée par les jeunes, une nouvelle réunion sera proposée tout prochainement. A vos agendas !



Pot d'accueil des nouveaux arrivants

Samedi matin 15 octobre, la municipalité organisait le traditionnel pot d'accueil des nouveaux arrivants.

Les Egalien et Egalienne nouvellement arrivés ont ainsi pu faire au travers de la présentation, plus ample connaissance avec la commune, leurs élus et les responsables associatifs présents.

C'est ensuite autour d'un pot, qu'en toute simplicité se sont poursuivis les échanges et discussions.

Vos démarches

Plus d'infos sur le site de la mairie ou sur le site www.Service-Public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté.



Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la [journée défense et citoyenneté \(JDC\), obligatoire.](#)

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout [changement de situation.](#)

Le recensement permet également l'[inscription d'office](#) du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une [cérémonie de citoyenneté.](#)

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa [carte d'invalidité.](#)

Inscription sur les listes électorales

2017 sera une année riche sur le plan électoral

Election présidentielle :

1er tour le 23/04/17

2ème tour le 07/05/17.

Election législative :

1er tour le 11/06/17

2ème tour le 18/06/17.

N'oubliez pas que voter n'est pas une obligation, mais un devoir

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales.

La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt). La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2016.

l'inscription sur les listes électorales à Eyjeaux est possible selon deux modalités :

- Se rendre à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- Soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Les infos pratiques

Salle « La Grange » 120 personnes

- Pour les habitants de la commune:
Journée (salle seule) : 210 €
Cuisine: 50 €
Forfait week-end+ cuisine: 300 €
Vaisselle: 0,50 €/ personne
- Pour les habitants hors commune:
Journée (salle seule) : 340 €
Cuisine: 100 €
Forfait week-end+ cuisine: 500 €
Vaisselle: 1 €/ personne

Location de la sono avec le salle La Grange

- Pour les habitants de la commune: 50€
- Pour les habitants hors commune: 200€



Salle du Préfabriqué

Uniquement pour les habitants de la commune: 100€/ jour

Tentes de réception

Avec location de la salle

- Pour les habitants de la commune:
1 tente 8m x 5m : 150€
2 tentes 8m x 5 m : 300 €
- Pour les habitants d'autres communes:
1 tente 8m x 5m : 200€
2 tentes 8m x 5m : 400 €

Sans salle et sur territoire de la commune:

- 1 tente 8m x 5m : 200 €
- 2 tentes 8m x 5m : 400 €

Mobilier de plein air

Tables et bancs (80x100cm) : gratuit, uniquement pour les habitants de la commune

Location de salles et de matériel



Une demande a été formulée lors des réunions « ados » pour une location à un tarif préférentiel jeune.

Cette demande fera l'objet d'un examen en conseil municipal.

Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les locaux et matériels mis à disposition.

Nous rappelons que l'accès au dojo n'est pas autorisé lors des locations de la salle.



Les infos pratiques

Les offres de transport

Les lignes qui desservent Eyjeaux : (*Le Bourg*)



Ligne Haute Vienne en car: Neuvic Entier > Limoges



Lignes TCL : (régulière) - (ligne express Aureil > Limoges) + Transport A la Demande TCL (TAD)



COMMUNIQUE

A compter de jeudi 3 novembre 2016, la ligne Express 2 AUREIL Ancienne Gare <> Pôle St Lazare – quai B évolue selon les modalités décrites ci-après :

En direction de Pôle St Lazare – Quai B, l'horaire de départ de AUREIL Ancienne Gare est avancé de 10 mn :

- Départ Aureil : 7:20 au lieu de 7:30
- Arrivée Pôle St Lazare – quai B : 7:32 au lieu de 7:42

Nouveau



Arrêts TAD sur la commune d'Eyjeaux pour amener jusqu'à l'arrêt gare d'Aureil (ligne Ex 2)

Les offres d'hébergement



Gîtes Clévacances :

Dans le bourg:

MME Aline Barthélémy tel : 05 55 48 37 09

Lieu dit « les justices »

MME Annick Lagarde tel : 05 55 06 24 49

www.clevacances.com

Location toute l'année : Week-end, semaine, ou plus, suivant disponibilités.

Gîtes de France :

Gîte Saint Roch à Poulenat :

Ref. 87G9101

Tel 05 55 10 88 61

Gîte à Lathière

Ref. 87G9102

Chambre d'hôtes Lombardie

Ref. 87G9711

Pour tous les gîtes, contact/réservation :

Maison régionale du tourisme

30 Cours Gay-Lussac 87003 Limoges Cedex 1

Tel : 05 55 79 72 63

reservation@vacanceshaute-vienne.com www.gites-de-france.com



Les infos pratiques

Les offres de restauration



Tous les vendredis soir sur la place de l'église!

Restaurant Bom Appetit !

Sur réservation au: 05 55 31 21 98

Ou 06 77 69 96 26

Fermé les lundis et mardis

Ouvert:

- Mercredi 9h-14h30
- Jeudi 9h-14h30 / 19h-22h
- Vendredi 9h-14h30 / 19h-22h
- Samedi 9h-14h30 / 19h-22h
- Dimanche: 9h-14h30



Le chemin se propose de vous accompagner dans tous les types d'événements culinaires !

Traiteur:

Que ce soit lors des mariages, baptêmes, communions, anniversaires, repas entre amis à la maison, dîners en amoureux, réunions professionnelles, semaines du goût dans les écoles, événements exceptionnels... Vos projets gastronomiques nous intéressent !

Nos objectifs : Ecouter, Guider, Réaliser !

- **Ecouter vos projets**, vos idées, vos questions, vos doutes et vos envies

- **Vous guider dans l'organisation** et la coordination des animations et autres intervenants

- **Réaliser vos attentes** culinaires

N'hésitez pas à nous contacter, **les devis sont gratuits.**

Restaurant:

Vendredi, samedi, dimanche et lundi : 12h-19h30 et les jeudis à partir de 19h30.

Tel: 06 98 17 25 26

A bientôt, Matthias Langlois.



C'est le Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile pour les personnes âgées, handicapées ou convalescentes.

C'est quoi ce logo ?... Mais oui ! Je l'ai déjà vu sur une voiture qui passe dans la commune.



Les repas sont préparés à la maison de retraite de Pierre Buffière, sous le contrôle d'une diététicienne.



Les repas sont livrés à domicile dans une voiture frigorifique par deux salariées.



Les régimes de chacun sont respectés : normal ou sans sel ou sans gras

Les repas sont livrés en barquettes et doivent être conservés dans un réfrigérateur propre et en état de marche.

Composition d'un repas :

- Potage
- Entrée
- Viande ou poisson
- Légumes
- Fromage
- Dessert.

En fonction de vos besoins :

pour 1 semaine, 1 mois, 1 an ...

1, 2, 3, 4, 5, 6 fois par semaine ou tous les jours.

N'hésitez pas à contacter les livreuses du SIPRAD au **06.81.17.47.05** (le matin de préférence)

ou la Présidente : Martine Astier au 06 03 22 04 74

*Le Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile
 Du secteur de Pierre Buffière et de Saint Germain les Belles
 est une association loi 1901, agréée par le Conseil Général de la Haute Vienne*

Les infos pratiques

Services



Ferme de Chantecaille, lauréate du concours Fermes d'Avenir !

Mettre en avant des fermes respectueuses de l'environnement, voici la volonté du concours lancé cette année par Fermes d'Avenir.

La ferme de Chantecaille, en faisant partie des 10 lauréats à l'échelle nationale (DOM-TOM compris) met notre commune d'Eyjeaux à l'honneur ! Découvrez sur notre site internet la vidéo réalisée, avec notamment des habitants d'Eyjeaux, pour participer au concours : www.ferme-de-chantecaille.fr

Depuis notre installation sur la commune au mois de février, l'activité agricole se met doucement en place. Nos pommes de terre bio sont à vendre à la ferme tous les jeudis de 13h30 à 19h et tous les samedis de 10h à 12h.

Dès le printemps 2017, vous pourrez également nous acheter des poulets de chair, des paniers de légumes de saison et des oeufs bio.

Pensez à vous inscrire pour les paniers de légumes.

Seulement quelques places restent à prendre !

Nous avons déjà rencontré une partie d'entre vous lors de nos ventes, d'une réunion d'information à la ferme mais aussi lors de différents chantiers participatifs : mise en place des pommes de terre sous foin ou encore de nos planches de cultures permanentes. Merci pour votre accueil et à bientôt à la ferme !

Sandrine et Julien de la ferme de Chantecaille



Hair bus



Retrouvez Marc toutes les 3 semaines dans son *salon de coiffure ambulant*.
Place de la salle La Grange
Sans rendez-vous.



Tel: 07 60 16 98 99



Art de pl'hair 05 55 09 16 59



Au cœur du bourg, Sylvie vous reçoit et vous conseille :
Lundi: 14h /18h
Mardi au vendredi: 8h30 /18h30
Samedi: 8h30/13h

Enfance et jeunesse



ALSH Boisseuil

Le centre accueille entre 50 à 65 enfants **de 3 à 11 ans** le mercredi et **de 3 à 16 ans** pendant les vacances scolaires. L'accueil et les activités se déroulent à l'accueil de loisirs, rue Antoine Blondin.

Les mercredis scolaires à midi, les enfants d'Eyjeaux disposent d'une navette qui les conduit à Boisseuil pour le déjeuner.

Horaires :

Les mercredis les enfants sont accueillis dès midi ou à partir de 13h30, pour ceux qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire, jusqu'à 18h30.

Un départ échelonné est prévu à partir de 17h00.

Durant les vacances scolaires, les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demie journée, avec ou sans le repas.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Arrivée des enfants de 07h30 à 9h30 ou entre 13h30 et 14h00.

Départ à partir de 13h30 le midi ou à partir de 17h00 le soir.

La rentrée de septembre 2016 a vu une nouvelle organisation : un quatrième groupe a été créé pour répartir au mieux les tranches d'âges.

Le projet d'animation vise l'apprentissage de la prise de décision collective, en intégrant les enfants dans la préparation des programmes d'activités. Pour cela, un conseil de groupe est mis en place par les animateurs, afin de donner aux enfants la possibilité de donner leurs idées d'activités et de sorties. Ils les accompagnent dans leurs projets tout favorisant la participation de tous et en restant garant de la sécurité.

Contact :

05 55 06 10 30 ou 06 78 98 98 15

ALSH Boisseuil - Rue Antoine Blondin 87220 BOISSEUIL
alsh@mairie-boisseuil87.fr

Les assistantes maternelles

COMBROUZE Aurore

La Renardière

06.71.49.69.41

COUTURAS Agnès

10 allée Le Pré La Vigne

05.55.00.21.43

DEVOYON Séverine

27 allée Le Pré La Vigne

05.55.00.20.18

DOUCET Emilie

9 Résidence Le Verger

05.55.00.15.77

JEANTON Caroline

Gris

07.62.65.58.79

JOUANIE Clervie

6 Allée des Cailles,

05.87.41.66.00

06.10.80.14.24

LEBLOIS Florence

La villatte

05.55.30.88.27

MARELLI Isabelle

16 chemin du Moussan

05.55.11.01.28

ROCHA CORREIA Annie

2 Allée du pré La vigne

05 .55.08.28.20

06 .19.91.25.84



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

**Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...
Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...**

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...

Accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...

Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...

Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...

Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...

Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...

Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

L'ADIL 87 effectue des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45 (<i>sur rendez-vous</i>)	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint-Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint-Yrieix-la-Perche	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac-Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

N'hésitez pas à consulter le nouveau site Internet : www.adil87.org

ADIL 87 28 avenue de la Libération – LIMOGES Tél. : 05 55 10 89 89

FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2016 s'élève à 844 984 euros. Ce budget marque la poursuite de la démarche lancée lors de ce mandat : dégager des marges de manœuvre du fonctionnement quotidien afin de pouvoir disposer d'un budget d'investissement pour demain.



LE FONCTIONNEMENT					
	Budget 2014	Réalisé 2014	Budget 2015	Réalisé 2015	Budget 2016
DEPENSES					
Charges à caractère général (énergie, alimentation, assurance...)	246 650	199 883	235 100	214 692	242 700
Charges de personnel	454 680	452 652	456 650	440 053	472 310
Autres charges (service incendie, CALM, subventions associations, transports scolaires...)	97 942	89 590	105 111	89 410	99 876
Charges financières : intérêts des emprunts	19 800	19 768	19 500	19 330	19 330
Virement pour investissement	7 764		8 299		10 768
Total	826 836	761 893	824 660	763 485	844 984
RECETTES					
Recettes des services	131 950	128 193	134 350	138 824	136 750
Impôts et taxes (taxes habitation, foncière...)	414 055	435 624	427 905	462 865	477 591
Dotations, subventions	256 526	263 388	238 800	248 827	208 538
Autres produits (revenus des immeubles, recettes exceptionnelles...)	24 305	29 588	23 605	24 405	22 105
Total	826 836	856 793	824 660	874 921	844 984
	Résultat	94 900€		111 436€	

INVESTISSEMENT

Le budget s'élève à 393 930€ euros pour 2016, tenant ainsi compte des reports antécédents. Ce budget est affecté en 2016 à la réalisation d'opérations importantes pour l'école : changement des fenêtres, achat de matériel pédagogique. Ce budget correspond aussi à la constitution d'enveloppes pour les travaux d'opérations d'aménagement et de valorisation du patrimoine : aménagement du local de l'ancien bar à côté du salon de coiffure, aménagement du parking arrière de la salle La Grange, amélioration du débit internet, valorisation du verger conservatoire... pour les projets à court terme.



DÉMÉNAGE

POUR MIEUX VOUS SERVIR



Retrouvez-nous
19, rue Bernard-Palissy - 87000 LIMOGES
à partir du 7 novembre 2016
05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE • INSERTION • HABITAT SOCIAL
TRANSPORTS ET MOBILITÉ • ZÉNITH • L'AQUAPOLIS • VOIRIE
ESPACES NATURELS • DÉCHETS • ASSAINISSEMENT



De l'avenue Georges-Dumas à la rue Bernard-Palissy

Pourquoi l'Agglo déménage ?

Une obligation

Les locaux occupés par Limoges Métropole au 64, avenue Georges-Dumas pour les services centraux (administration et accueil, cabinet, direction des assemblées et affaires communautaires, direction des ressources humaines, direction des finances) sont mis à disposition par la Ville de Limoges.

Or, la Ville de Limoges a fait savoir qu'elle souhaitait pouvoir utiliser ces bureaux pour ses propres services et a donc demandé à l'Agglo de faire le nécessaire pour les libérer le plus vite possible.

Une volonté de regroupement

L'Agglo loue également des locaux sur dix autres sites. Cela représente un coût important supporté par l'EPCI et donc par le contribuable.

L'installation du siège administratif rue Palissy permettra de regrouper sept sites et 150 agents.

Le meilleur choix possible

Limoges Métropole a recherché les locaux les mieux adaptés au regroupement de ses services.

Il s'est avéré ne pas y avoir d'autres locaux disponibles à Limoges, de taille convenable, d'agencement adéquat et d'un coût acceptable. L'achat et la rénovation de l'ancien siège de Groupama rue Bernard-Palissy se sont révélés être la meilleure option.

Ce choix a d'ailleurs fait l'objet d'un vote unanime en conseil communautaire le 28 mai 2015.

Une mise en valeur du patrimoine urbain

L'Agglo, qui est l'un des principaux aménageurs locaux, a fait le choix d'une réhabilitation de locaux existants plutôt que celui de la construction d'un nouvel établissement.

L'objectif est de mettre en valeur un site qui nécessitait d'importantes mises aux normes et qui aurait pu devenir une friche, à deux pas du centre-ville.

Une présence en cœur de ville

Les élus de l'Agglo ont également affirmé unanimement leur volonté de maintenir la présence de l'EPCI au cœur de la ville centre plutôt que de déplacer le siège sur une zone d'activités, ce qui l'aurait rendu moins accessible au public.

Un soutien au BTP

Les travaux engagés ont été attribués, selon les règles de publicité et d'information en vigueur, à des entreprises 100 % locales (toutes situées en Haute-Vienne).

Des services de meilleure qualité

Grâce à ces nouveaux locaux, l'accueil du public devrait se trouver largement amélioré avec un vaste hall mais aussi des bureaux spécifiquement dédiés au public pour des rendez-vous personnalisés.

*Palissy c'est :
3.000 m² de bureaux
et 75 places de parking
pour les visiteurs,
élus et services*

Combien ça coûte ?

Achat de l'immeuble : 949.047 € HT, financé grâce à la contribution de plusieurs porteurs et dispositifs :

- Europe - Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) : 379.618 € (40 %)
- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : 220.000 € (23 %)
- Région Nouvelle Aquitaine - Appel à projets IRCELIM : 159.819 € (17 %)
- Agglo Limoges Métropole : 189.610 € (20 %)

Coût des travaux : 3,6 millions €.

N.B. - En comparaison la location des sept sites actuellement occupés par l'Agglo en centre-ville mais aussi à ESTER, aurait coûté 314.000 € en 2017. Une somme qui couvre largement sur 15 ans le coût des travaux financés par emprunt. Ces 314.000 € représentent, en effet, un emprunt de 4,2 millions € sur 15 ans.

Amortissement de l'acquisition : 10 ans.

Pour tous renseignements : 05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr

L'école

L'actualité de cette année vient nous rappeler que nous devons placer l'instruction et l'éducation au cœur de tout projet politique. Une instruction égalitaire, exigeante, laïque, et ouverte sur le monde afin de permettre à tous d'acquérir la capacité à penser par soi-même.

L'école reste au cœur de nos préoccupations. C'est dans un esprit de coopération avec tous les partenaires de l'école que nous souhaitons travailler. Merci à tous !



L'équipe pédagogique. De gauche à droite : Mme Letrange, Mme Baumard, Mme Gaumondie, Mme Beiller, Mme Hochart, M. Levasseur et M. Hatwell

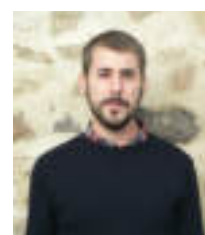
Pour cette année scolaire 2016-2017, M. Hatwell conserve la direction de l'école, assure les missions propres à sa fonction ainsi qu'un travail de partenariat privilégié avec la mairie par des réunions régulières avec les élus de la commission scolaire.



M. Hatwell

Il est aidé sur ses temps de décharge par M. Congnard qui prend en charge la classe de CE2-CM1.

Pour cette année, parmi les projets de développement de l'école, nous nous réjouissons de l'engagement de l'école dans le programme éco-école. (voir plus loin)



M. Congnard

L'école en chiffres : 166 enfants, 9 enseignants, 3 ATSEM*, 7 employées communales, 4 AVS*, et un agent administratif

Répartition par classe

	PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	ULIS
Les enseignants	Mme Hochart	Mme Gaumondie	Mme Baumard	Mme Beiller	M. Hatwell M. Congnard (le lundi)	M. Levasseur	Mme Letrange Mme Vignot (le jeudi)
Les personnels d'appui	Mme Bonnet	Mme Soulat Mme Foirest		1 AVS : Geneviève Mosnier Thoumas		1 AVS Patricia Fleuret	1 AVS collective Aurélien Riancho
Effectifs	22	27	26	26	25	28	12

Horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Ven-
Horaire de classe	9h-12h 13h30-15h30	9h-12h 13h30-16h00	9h00-12h00	9h00-12h00 13h30-16h00	9h00-12h00 13h30-15h30
TAP ou APC	15h30 – 16h30	16h00 – 16h30	Pas de TAP ou APC	16h00 – 16h30	15h30 – 16h30

* AVS (Aide à la Vie Scolaire) : aide humaine à l'enfant ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH, dans sa vie d'élève.

ATSEM : Assistante Territoriale Spécialisée en Ecole Maternelle.

TAP (Temps d'Activité Périscolaire) : activité non-obligatoire soumise à l'inscription et encadrée par le personnel communal et des bénévoles sous la responsabilité de la municipalité.

APC (Activité Pédagogique Complémentaire) : activité personnalisée décidée en conseil des maîtres et sous la responsabilité des enseignants.

Les services communaux pour l'école

Noms des intervenants		Photos	Nature de l'activité
M ^{me} Begoin Patricia	Référente surveillance cour		Accompagnatrice dans le car
			Animation TAP
			Service repas
			Garderie et surveillance cour
			Ménage
M ^{me} Bonnet Aline			ATSEM
			Animation TAP
			Service repas
			Garderie et surveillance cour
			Ménage
M ^{me} Breton Yannick	Référente service repas		Cuisine
			Animation TAP
			Garderie et surveillance cour
M ^{me} Bureau Agnès	Référente transport scolaire et garderie du soir		Transports scolaires
			Animation TAP
			Animatrice au centre-aéré (mise à disposition à Boisseuil)
			Garderie
			Ménage
M ^{me} Foirest Marylène	Référente TAP et garderie du soir		ATSEM en renfort dans les classes
			Animation et préparation TAP
			Service repas
			Garderie et surveillance cour
			Ménage
M ^{me} Gros-Barrière Catherine	Référente garderie du matin		Garderie et surveillance cour
			Animation TAP
			Animatrice au centre-aéré (mise à disposition à Boisseuil)
			Service repas
			Ménage
M ^{me} Peyrot Athina			Animation et préparation TAP
			Aide cuisine et aide repas
			Garderie et surveillance cour
			Aide aux devoirs
			Ménage
M ^{me} Soulat Cécile			ATSEM
			Animation TAP
			Service repas
			Garderie et surveillance cour
			Ménage
M ^{me} Sournac Rachel			Animation TAP
			Service repas
			Garderie et surveillance cour
			Ménage
M ^{me} Tavernier Stéphanie	Référente service ménage		Animation TAP
			Accompagnement dans le car
			Garderie et surveillance cour
			Service repas/ ménage

Les personnels impliqués

Rachel Sournac est venue rejoindre l'équipe des employées communales de l'école depuis janvier 2016 dans le cadre d'un emploi aidé.

Afin d'acquérir une qualification supplémentaire, Rachel Sournac s'est engagée dans une formation BAFA brevet aux fonctions d'animatrice et a satisfait aux épreuves théoriques de cette formation lors d'une session en octobre 2016.

Bravo à Athina Peyrot qui a obtenu un CAP petite enfance en juin 2016, formation financée par la mairie d'Eyjeaux dans le cadre de son emploi avenir.

La municipalité a reconduit son contrat pour un an.



Animation « tisane » proposée par Mathias Langlois (Le Chemin) lors de la semaine du goût

Les services communaux pour l'école

Le restaurant scolaire

Le matériel :

La cantine a vu son fonctionnement amélioré par l'investissement dans une armoire chauffante qui permet à Mme Yannick Breton de garder ses plats au chaud pendant tout le service.



Les menus locaux :

Le restaurant scolaire propose régulièrement des menus locaux élaborés par Mme Yannick Breton et préparés avec Mme Stéphanie Tavernier.



Nous travaillons actuellement avec dix producteurs locaux installés dans un rayon de trente kilomètres.

Les produits achetés sont issus pour le 1/3 d'entre eux de l'agriculture biologique (œufs, fruits, compote) et également de l'agriculture raisonnée.

Des contacts sont en cours avec de nouveaux producteurs afin d'augmenter notre offre de repas locaux.

Horaires de chacun des services	Classes concernées	Tarifs
1 ^{er} service : 12h- 12h45	Maternelle et CP	-Forfait mensuel : 33 €
2 nd service : 12h45 – 13h15	Classe de primaire et ULIS	-Repas occasionnel : 4,70 € -Emplois aidés : 2,35 €

La garderie

Horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	7h – 8h50 16h30 – 18h30
Horaires (mercredi)	7h – 8h50 12h – 12h20
Tarifs	Forfait mensuel : 32€
	Fréquentation occasionnelle : 2.30€

Amélioration des services communaux :

Cette année, la commission a travaillé à une meilleure organisation de la garderie du soir (appel, prise de goûter, aide aux devoirs, répartition des enfants). Deux espaces distincts permettent d'accueillir les enfants dans une atmosphère plus calme et reposante. Un document « la garderie, c'est quoi » à destination des enfants et des parents permet à chacun de s'approprier le sens de ces changements. Ce document est disponible à la mairie et consultable sur le site.

Afin d'améliorer l'accueil des enfants à la garderie du matin, les plus grands enfants sont invités s'ils le souhaitent et en fonction des conditions météorologiques, à sortir dans la cour à partir de 8h15, sous la surveillance d'une employée.

Le Repas de midi :

Les horaires des deux services sont clairement identifiés et permettent de réduire le nombre d'enfants déjeunant en même temps dans la salle du réfectoire. Les enfants sont également mieux répartis dans l'espace du réfectoire. Les enfants sont plus calmes et il y a moins de bruit.

Un « espace repas » a été mis en place dans la garderie pour les adultes.

Le transport scolaire

Le transport scolaire des enfants de l'école est organisé par la communauté d'agglomération. Il est pris en charge financièrement d'une part par la communauté d'agglomération de Limoges et d'autre part par les familles.

	Abonnement annuel selon le nombre d'enfant transporté			
	1	2	3 et plus	Hors secteur
Tarifs 2016-2017	95,00 €	55,00€ x2	52,00€ x3	170 €

L'école: les Temps d'Activités Périscolaires

Amélioration dans l'organisation des TAP pour l'année 2016-2017 :



Salle d'activités ludiques proposant aux enfants des jeux libres avec la mise à disposition de la mallette ludique



Mini tennis avec Claire (Club d'Aureil)



Activité avec « Côté fil-Côté cadre »



Sport avec Alain (bénévole)



Fabrication de mobilier de cour avec Sonia

Horaires des TAP	Maternelle	Classes primaires
Lundi et vendredi : 15h30- 16h30	Activités réalisées dans la classe ou sur un petit parcours découverte autour du stade avec les ATSEM et les intervenants bénévoles	Chaque classe est divisée en deux groupes (10- 13 enfants). Des activités variées sont proposées pour les enfants inscrits dans les locaux communaux ou les classes et sont animées par les employés et les intervenants bénévoles
Mardi et jeudi 16h- 16H30	Recréation	Recréation

Les temps d'activités périscolaires sont proposés aux enfants inscrits et sont fréquentés par la très grande majorité des enfants de l'école : 80% en classe de maternelle et 95% en classe élémentaire.

Un projet de développement des territoires PEDT signé en mai 2015 (pour une durée de trois ans) fixe les objectifs et les moyens de la mise en place de la réforme scolaire à l'école. Il est consultable à la mairie.

Les Temps d'Activités Périscolaires sont proposés gratuitement à tous les enfants de l'école inscrits. Les TAP sont pris en charge financièrement à hauteur de 50% par la municipalité et à 50% par le fond d'amorçage de l'état et une vente de jus de pommes.

L'action bénévole des associations et des personnes du village permet d'élargir l'offre des propositions.

Depuis la rentrée 2016, un document est envoyé aux parents avant chaque période afin que l'enfant puisse choisir de participer ou pas à l'activité proposée au groupe dont il fait partie.

La commission « Education et jeunesse » a fait l'acquisition d'une mallette ludique élaborée par les services de l'éducation nationale et composée de 60 jeux pour les enfants de 6 à 12 ans. Cet investissement important et parfaitement étudié pour permettre aux enfants des jeux créatifs, projectifs et de détente nous a permis de créer deux espaces jeux l'un pour les enfants de 6 à 8 ans et l'autre pour les plus grands. Ils sont très appréciés.

De nouvelles activités seront proposées tout au long de cette année scolaire:

Atelier « fabrication de mobilier en bois à destination de la cour » dans le cadre du partenariat avec l'association « famille rurale Briançonne Roselle ».

Un atelier UNICEF proposé par UNICEF787 et au cours duquel les enfants auront une sensibilisation aux conditions de vie des enfants dans le monde. La confection d'une poupée frimousse leur sera proposée.

Un atelier « fabrication d'un panneau pour une exposition « un parent – un métier » au cours duquel un parent vient présenter son métier aux enfants. Cette exposition auxquelles participent 5 écoles du canton sera visible prochainement à Eyjeaux.

Un atelier « initiation à la danse country » initié par une maman de l'école.

Merci à tous !

L'école: les Temps d'Activités Périscolaires

Comité de pilotage

Il se réunit une fois par an afin de faire le bilan de l'année écoulée et faire des propositions pour l'année à venir. Cette année, le COPIL composé du directeur de l'école et des enseignants, des représentants des parents d'élèves, de la coordonnatrice des TAP, des animateurs bénévoles et des élus à la commission Education et Jeunesse s'est réuni le 30 mai 2016. Après avoir fait le constat que la plupart des activités correspondait bien aux attentes des enfants, des propositions constructives ont permis d'organiser différemment ces temps afin que les enfants puissent mieux choisir leurs activités.

Et ailleurs en France !

Au cours de l'année, nous avons répondu à deux enquêtes d'évaluation de la réforme scolaire, l'une proposée par l'AMF (association des maires de France) et l'autre par madame Françoise Cartron sénatrice de la Gironde agissant à la demande du gouvernement.. Les résultats de cette enquête mettent en avant les points suivants :

Seules 3% des communes n'ont pas mis en place les TAP durant l'année 2015-2016

Les activités périscolaires offrent aux enfants une plus grande ouverture sur le monde qui les entoure.

Grâce au Projet Educatif de développement des territoires signés dans la grande majorité des communes, il existe une meilleure coopération des acteurs locaux (école, association, parents d'élèves, etc..). Françoise Cartron note la possibilité pour les associations de loisirs de mieux se faire connaître.

L'AMF note que le financement des activités par les communes reste problématique. Le reste à charge est supérieure à 50%..



Tricotin avec Estelle (bénévole)

La 27ème Semaine du Goût du 10 au 16 Octobre 2016 :

Les enfants ont eu le plaisir de goûter aux délicieuses madeleines maraîchères accompagnées de purée de potimarron confectionnées par Mr Langlois restaurateur au chemin.

Madame Diaz est venue prêter main forte aux cuisinières pour la préparation du repas portugais qui a accompagné les excellents beignets de morue préparés par Mr et Mme Da Silva restaurateur à Bom Appétite.



Mme Jeoffroy est venue proposer une animation sur les aromates et les épices pour les grands et les petits pendant la pause méridienne.



Nous remercions toutes ces personnes d'être venue mettre leur talent au service de tous !

Découvrir Sentir Toucher Goûter et S'amuser

Dans le cadre de la semaine du goût, la commission « Education et Jeunesse » et les employés de l'école, ont eu le plaisir de présenter aux enfants des menus parfumés d'épices et d'herbes aromatiques.

Tous les midis, une « Table de Saveurs » présentait dans le réfectoire ses herbes et épices. Quelques livres et fiches étaient mis



à disposition : les enfants pouvaient donc retrouver et découvrir à l'état brut les herbes et épices qui ont agrémentés leur repas chaque jour ; ciboulette, estragon, aneth, laurier....



Mobilisation d'élus et du personnel communal pour la semaine du goût

Activités hors des murs offertes par la municipalité

Eveil musical

Durant l'année scolaire dernière, les enfants de l'école ont eu le plaisir de se rendre à Saint Paul afin d'assister à trois concerts de musique contemporaine et classique d'excellente qualité. La municipalité a financé partiellement les places de concert ainsi que la structure associative « Jeunesse musicale de France ». Cette action est reconduite pour l'année 2016-2017.

Voyages et sorties scolaires

La municipalité soutient financièrement les sorties scolaires et les voyages scolaires en mettant à disposition le car de la commune et son chauffeur.

Pour les sorties scolaires de fin d'année, une subvention de 1000 euros est accordée par la municipalité. Un partenariat avec l'IME permet également certaines sorties.

Activités piscine

Dans le cadre des apprentissages obligatoires, les enfants des classes de CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et ULIS bénéficient de cycles de natation à l'espace aquatique « Aquapolis » de Limoges. Ces séances sont offertes gratuitement aux enfants de Limoges métropole. Le car de la commune est mis à disposition pour le transport. Des parents et bénévoles de la commune viennent compléter l'équipe d'encadrement.



Padirac CE2-CM1-CM2



Rocher des aigles CE2-CM1-CM2



Athlétisme



Centre Nature La Loutre CP-CE1-CE2



Sortie MS/GS

Représentants des parents d'élèves:

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre.

Avec un taux de participation de 53%, les représentants des parents d'élèves sont :

Titulaires :

Redon Grateloupe Maryline : titulaire
D'Hooge Stéphane : titulaire
Fabry -Gonzales Rachel : titulaire
Moulin Sébastien : titulaire
Barry Marie-France : titulaire
Audebert Mathilde : titulaire
Jouanneau Cécile : titulaire

Suppléants:

Bouchareychas Magalie : Suppléante
Jouannie Guillaume : Suppléant

L'école: le projet éco-école



Pour obtenir la labellisation 7 points sont à mettre en œuvre :

- Réunir le comité de pilotage;
- Réaliser un diagnostic environnemental ;
- Définir et mettre en œuvre le plan d'action ;
- Mesurer et évaluer;
- établir des liens avec les disciplines enseignées;
- impliquer toute l'école et la communauté ;
- S'engager avec créativité et garder une trace du projet.

Inscription au programme

L'école est inscrite cette année au projet Eco-Ecole qui s'adresse aux établissements scolaires qui souhaitent s'engager vers un fonctionnement éco-responsable et intégrer l'éducation au développement durable (EDD) dans les enseignements.

Depuis son lancement au Danemark en 1994, de nombreuses écoles se sont inscrites à Eco-Ecole, si bien que le projet est implanté aujourd'hui dans 62 pays.

Les élèves auront la possibilité de travailler successivement sur sept thèmes relatifs à l'environnement. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves. Pour cette première année, le thème choisi est celui des déchets.

Une réunion a eu lieu le 17 octobre avec les élèves éco-délégués afin de faire un premier diagnostic avant de développer les actions à venir.

Nous espérons qu'en fin d'année, le label Eco-Ecole viendra récompenser le travail fourni par tous les acteurs du projet.

T. Hatwell



Thème 2016-2017 : GESTION DES DECHETS



LE RÔLE DE L'ASSOCIATION A.P.P.E.L.A.P.

- Mettre en relation des parents avec des parrains afin de donner à un enfant la possibilité de partager des temps d'écoute et de partage
- Suivre, tout au long du parrainage, l'évolution de la relation et contribuer à son succès dans la durée.
- Contribuer, dans le seul intérêt de l'enfant, à initier le parrainage de proximité qui est :
 - Une démarche volontaire partagée par les trois composantes: parents, enfants et parrains.
 - Un soutien à son développement basé sur des échanges mutuels enrichissants.

L'ensemble, dans le respect des parents, de l'autorité parentale et en accord avec l'enfant qui est le cœur de nos préoccupations.



Membre de l'



Association Pour le Parrainage d'Enfants pour
le Limousin-Aquitaine-Poitou-Charentes

A.P.P.E.L.A.P.

8, résidence du Verger 87220 EYJEAUX

Téléphone : 07 71 72 56 97
Adresse mail: appelap87@gmail.com



LE PARRAINAGE



C'EST QUOI ?




croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

L'Unité locale Solignac-Nexon-Chalus de la Croix Rouge française rayonne sur un périmètre Rempnat-Solignac-Maisonnais sur Tardoire, soit une soixantaine de communes. Dans le cadre du développement de l'action sociale Croix Rouge sur ce territoire, nous avons depuis le 14 juin, créé au **1, avenue Frédéric Le Play au Vigen** une **VESTIBOUTIQUE** où chacun peut trouver **des vêtements, chaussures pour femmes, hommes, enfants et bébé**. Les prix sont extrêmement faibles de 1€ à 5€.

Notre VESTIBOUTIQUE est ouverte à tous, sans aucune distinction. Le bénéfice que nous en retirons permet de financer, sur notre territoire, des aides aux personnes qui sont passagèrement dans le besoin. Depuis le début septembre, nous avons également ouvert à la même adresse un Bric à Brac (vaisselle, articles de cuisine, objets déco, livres ... etc.) Là aussi, les prix vont 0.50 € à 10 €.

C'est aujourd'hui 16 bénévoles qui font le tri, le lavage et le repassage des vêtements.

Les jours d'ouverture sont : le mardi matin, le jeudi matin et après-midi, le samedi matin.

D'ici le 31 décembre, nous avons pour objectif d'ouvrir aussi le mercredi après-midi et le vendredi après-midi. Pour cela, **il nous faut des bénévoles supplémentaires** : l'Appel est lancé ! Pour alimenter la VESTIBOUTIQUE, vous pouvez déposer les vêtements que vous n'utilisez plus aux heures d'ouvertures, ainsi que tous articles pour le Bric à Brac. Aux heures de fermeture, un container est situé à l'arrière de l'immeuble.

Vous pouvez également prendre contact avec notre Déléguée Croix Rouge sur le secteur d'Eyjeaux : Geneviève JOASSIM-1, allée Les Salles – 87220 EYJEAUX 05 55 00 26 08. Et ... ! Venez nous rendre visite, et Merci pour votre aide !

Alain ROUFFY Président Croix Rouge française



Unité Locale Solignac-Nexon-Chalus

06 07 15 95 55

COMITE DES LOISIRS

Succès des 14^{èmes} Dingomobiles

Bilan très positif cette année pour votre comité des loisirs ! Tout d'abord les succès des deux soirées théâtre organisées les 16 avril et 28 mai. La première, avec la troupe de l'association Résonance Briance de Saint Bonnet Briance a réuni 150 personnes dans la salle La Grange ! La seconde le 18 mai avec la troupe ados des Compagnons du Roseau de Boisseuil a aussi rassemblé les foules pour leur première représentation à l'extérieur, une centaine de personnes était venue applaudir les comédiens en herbe déjà très doués.

Puis le comité a organisé le dimanche 3 juillet 2016 la 14^{ème} édition de ses Dingomobiles, et pour la première fois cette année la journée était couplée avec un vide grenier avec de nombreux inscrits. Dépassant encore cette année la trentaine de bolides la journée s'est très bien déroulée, sous un soleil timide mais bien présent, au rythme des descentes. Merci encore à tous les bénévoles qui sont indispensables au succès de cette manifestation. Nous avons saisi l'occasion de vous remercier dignement lors du repas du 10 septembre, moment de convivialité bien mérité et agréable !

Devant un tel bilan nous ne pouvons que dire : on prend les mêmes et on recommence l'année prochaine !! Avec quelques nouveautés ! Alors s'il y a des volontaires pour nous aider n'hésitez plus !

Concernant la programmation 2017, notre assemblée générale aura lieu en janvier et nous pouvons déjà vous annoncer les 15^{èmes} Dingomobiles le dimanche 2 juillet 2016 ainsi qu'une journée jeux intervillage et soirée cinéma de plein air le 26 août 2016.

Enfin pour les 2:0, le comité a désormais sa page facebook ! Vous pouvez la consulter, y laisser vos commentaires et trouver les dernières actualités de l'association, allez donc y faire un tour !



Association

Côté Fil Côté Cadre

Broderie traditionnelle,
Points comptés,
Patch, Tricot,
Encadrement...



Rencontre :

*1^{er} et 3^e mercredis du mois
à 20h 30*

Salle de réunion n°2 de la mairie

CONTACTS :

*Geneviève **JOASSIM** : 05.55.00.26.08*

*Sandrine **JAUDINOT** : 05.55.10.21.39*

*Christiane **BONNAT** : 05.55.00.21.05*

FARANDOLE



L'Amicale des parents d'élèves "FARANDOLE" a tenu son assemblée générale le 23 septembre 2016 à Eyjeaux.

Au cours de cette assemblée Madame MOULIN Laurèn a souhaité la « Bienvenue » aux nouvelles personnes adhérentes de l'amicale des parents d'élèves. Elle a présenté les différentes manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2015-2016 **le vide ta chambre- l'arbre de Noël-le loto- la soirée déguisée- l'opération jardinage -le carnaval – la kermesse.**

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'Association Farandole, c'est un rassemblement de parents d'élèves qui œuvrent pour récolter des fonds, afin de financer les extras de la scolarité qui enrichissent le quotidien de nos enfants.

Le bureau a remercié de sa présence **Madame Cheptou Véronique adjointe au maire et référente de la commission « Education et Jeunesse »** et tous les bénévoles de FARANDOLE.

Le nouveau bureau a été élu :

Présidente : Moulin Laurèn

Vice-présidente : Maïssa christine

Trésorier : Fabry Arnaud

Trésorière adjointe : Dubois Sabine

Secrétaire : Chaume Nelly

Secrétaire adjointe : Barry Marie-France

Avec ses 12 membres actifs, l'association compte 18 bénévoles.

Cette année encore nous nous mobiliserons pour l'épanouissement de nos enfants. Afin d'accroître nos actions, votre participation est la bienvenue que vous soyez parent d'élève, membre de la famille d'un enfant ou toute autre personne extérieure à l'école. Pour ce faire un bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la mairie d'Eyjeaux.

Dès à présent, "FARANDOLE" vous présente le calendrier des manifestations pour l'année 2016-2017 :

opération sapins de Noël décembre

Spectacle de Noël: jeudi 15 décembre + photos maternelle - CP - CE1 – certains ULIS

Fête de Noël : Vendredi 16 décembre soir

Loto : samedi 11 février

Goûter du carnaval 14 avril

Vide ta chambre 14 mai

Opération jardinage mai

cadeau pour la kermesse 30 juin

Vous êtes intéressés par l'association ou souhaitez simplement des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

Facebook d' Eyjeaux Farandole ou Mail : farandole-eyjeaux@hotmail.com ou la boîte aux lettres de Farandole à l'école.



L'équipe de "FARANDOLE"



La FNATH

La section FNATH de FEYTIAT participera à la 5^{ème} semaine départementale de la FNATH 87 sur le thème de la prévention des cancers d'origine professionnelle

Le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne va mener une nouvelle campagne de prévention des cancers d'origine professionnelle en 2016 au plan départemental en organisant sa **5^{ème} semaine départementale de la FNATH** qui se déroulera du **8 au 15 octobre 2016** sur le thème de **la prévention des cancers d'origine professionnelle**.

La FNATH de la Haute-Vienne poursuit ainsi l'action qu'elle a menée sur ce thème depuis 2009.

Par cette action, la FNATH souhaite **informer, sensibiliser et mobiliser** sur ces cancers, encore sous-estimés et parfois même invisibles.

Du **8 au 15 octobre 2016**, de nombreux bénévoles des sections locales de la FNATH 87 seront présents sur des sites à LIMOGES et sur le département de la Haute Vienne **et notamment à Feytiat**.

Il sera proposé aux personnes intéressées d'acheter des stylos-stylets-lampes afin de soutenir l'action de la FNATH et de faire un geste pour ceux à qui la vie n'a pas fait de fleurs.

En même temps, et afin de **sensibiliser un large public sur la prévention des cancers d'origine professionnelle**, **de très nombreux dépliants** seront distribués.

Enfin, et afin d'aller au plus près des publics concernés et comme l'an dernier, la FNATH proposera des **réunions-débat** animées par une salariée juriste accompagnée de bénévoles sur ce thème.

Chacun pourra **échanger** avec la juriste sur les problématiques engendrées par les cancers d'origine professionnelle.

Ces réunions seront organisées à Bellac le 6 octobre 2016 et à Saint Yrieix la Perche le 10 octobre 2016.

La FNATH 87 c'est aussi le service de conseil et de défense : Ecoute – Conseil- Défense

Les collaboratrices juristes :

- reçoivent les adhérents,
- effectuent un point complet sur la situation de l'adhérent afin de déterminer s'il perçoit bien l'ensemble des prestations et aides qui peuvent lui être attribuées compte tenu de sa situation.
- écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Une permanence mensuelle est organisée à **FEYTIAT** avec un collaborateur du service de conseil et de défense le 2^{ème} mercredi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de l'enfance et de la famille – rue Frédéric Legrand.

Une date à ne pas manquer :

Le 16 octobre 2016 : Thé dansant à l'espace Crouzy de Boisseuil avec l'orchestre Nicole Berges

Pour tout renseignement :

Vous pouvez prendre contact avec le président de la section locale : Gaston CHATARD au 05.55.00.28.66.

Ou le Groupement FNATH de la Haute Vienne, 11 avenue de Locarno, 87000 LIMOGES 05.55.34.48.97

E-mail : fnath.87@wanadoo.fr

Retrouvez la FNATH 87 sur www.fnath87.org



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

**Section de FEYTIAT
Chez Monsieur Gaston CHATARD
Président
10 Impasse des belles pierres
Chavagnac
87220 AUREIL**

GYM TONIC

Renseignements au 06 08 66 35 92

Active Zen

Le cours associe des exercices de Yoga, Taïchi Et Pilates. Durant une heure, nous faisons des exercices de respirations, de concentration, de postures et d'étirements. Le tout rythmé par des musiques douces et agréables qui plongent notre corps dans un état d'harmonie et d'équilibre parfait.

Les mardis salle La Grange de 20h30 à 21h30



Circuit training

Le cours vous propose des exercices variés permettant de travailler différents groupes musculaires. Cette méthode d'entraînement permet de muscler l'ensemble de votre corps tout en améliorant votre endurance. Les jeudis salle La Grange de 20h30 à 21h30



« FACE »



L'association FACE continue activement ses activités : elle participe à la « Fête du jardin », à la N3L et à la prochaine « Fête du cochon ».

Elle organise un concours de belote le 19 novembre, Salle La Grange.

A vos cartes... prêts.... Jouez !

Vous êtes les bienvenus dans l'association et pouvez la rejoindre.

Contact : Pierre-Antoine Mayen 06.74.24.41.70 ou pa.mayen@orange.fr



JUDO CLUB D'EYJEAUX

N° F.F.J.D.A. 19870490

L'activité a repris début septembre au judo club d'Eyjeaux et le dojo a retrouvé son effervescence après deux mois de repos bien mérités.

La saison 2015-2016 s'est terminée par la victoire du club au tournoi des monts et barrages, une sortie parents enfants au laser league et une assemblée générale au cours de laquelle le bureau a été renouvelé.

A cette occasion Sébastien VIALE qui était le professeur depuis 6 ans a passé le relais à Béatrice DOS SANTOS à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle est secondée par Philippe RAFFIER qui assure toujours les cours une semaine sur deux.

Les effectifs sont stables avec 56 licenciés à ce jour dont 12 adultes pour la section jujitsu.

Nous rappelons que le judo peut se commencer à partir de 5 ans et que les cours se déroulent au dojo de la salle des fêtes le mardi et le vendredi à partir de 18h15 et 19h15.

Les cours de jujitsu/self défense assurés par Michel LOCQUET ont lieu le mercredi à 19 heures et sont réservés aux adultes et grands adolescents. La pratique mixte (et presque paritaire !) est axée sur le loisir.

Pour ce qui est des projets de l'année, le 14 janvier Eyjeaux organisera une des 3 manches du tournoi des monts et barrages et le repas du club aura lieu le 18 mars. Une autre soirée au laser league sera prévue à la demande générale.

Pour tout renseignement nous pouvons être contactés par courriel à l'adresse judoclubeyjeaux@yahoo.fr ou à l'une des adresses ci-dessous.



Président
Julien COLLIN
1 allée du Pré la Vigne
87220 EYJEAUX
☎05.55.30.56.24

Trésorier
Cédric ROMANET
Les Planchettes
87220 EYJEAUX
☎05.87.41.51.19

Secrétaire
Jean Paul PARROT
22 lot Fontaine Caillaud
87220 EYJEAUX
☎05.55.00.38.51

« LES MARMOTTES SE RÉVEILLEN »



Et si on faisait du théâtre !

Pourquoi ? Pour accomplir un rêve, participer à une aventure collective, exercer sa mémoire, se lancer un défi !...

C'est ainsi qu'a été créée à Eyjeaux, en 2015, la compagnie de théâtre : « Les marmottes se réveillent ».

Composée à l'origine de 7 femmes, celles-ci ont très vite souhaité orienter leur travail vers une création ouverte au public.

Ne trouvant pas de pièce écrite correspondant à leur attente, elles ont donc décidé d'écrire elles-mêmes leur premier spectacle.

Accompagnées par la comédienne Mauricette Touyeras, elles ont improvisé des scènes, dégageant ainsi des personnages et une histoire qui les relient. Rejointes cette année par un homme, ce travail collectif a donc abouti à l'écriture d'une pièce originale : **Le retour de Gigi**

Le retour de Gigi

C'EST LE TITRE DU PREMIER SPECTACLE PROPOSÉ PAR LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE D'EYJEAUX, « LES MARMOTTES SE REVEILLEN ».

Après une brillante carrière à Paris, Gigi, originaire d'Eyjeaux, décide de revenir au pays. Aidée de ses amis, elle projette d'ouvrir un bar sur la petite place. L'arrivée imprévue d'une journaliste va les amener à dévoiler leur personnalité.

Pour leur premier spectacle, les marmottes ont choisi de proposer une pièce où l'on chante, danse et surtout où l'on prête vie à des personnages animés par la joie de s'entraider, la joie de partager des expériences, des rêves. Une sorte de comédie humaine !

La compagnie est aussi une association dont le but est de proposer des activités culturelles. À ce titre, elle a organisé cette année 2 manifestations qui ont ravi le public : une soirée jazz et une balade contée.

Les marmottes et sa présidente Aline Bonnet espèrent vivement que leur premier spectacle vous plaira et que vous serez nombreux à venir les soutenir, car pour cette première, le stress sera grand, mais le plaisir de jouer encore plus fort !

Rendez-vous à la salle polyvalente : La Grange le **samedi 10 décembre à 20h30** et le **dimanche 11 décembre à 17h30**.

Vous pouvez **réserver** dès le 13 novembre en appelant le 06 87 64 69 40 ou le 06 14 04 48 27.

Entrée : 6€, enfant : 3€

La pièce sera interprétée par : Aline Bonnet, Claire Bonnet, Yannick Breton, Sylvie Guérin, Nadine Lhomme, Cathy Meyraud, Martine Roux et Franck Ducher.

TENNIS CLUB D'AUREIL

Enseignement saison 2016/2017



Ecole de tennis

- Cours proposés le jeudi de 16h à 18h ou le samedi de 13h à 17 à Saint-Just Le Martel.

Informations : Le club s'engage à prendre en charge deux inscriptions à un tournoi par élève de l'école de tennis ainsi que le championnat individuel.

Mini-tennis

- Activité proposée le samedi matin de 10h30 à 11h30 à Aureil ou à l'IME d'Eyjeaux.

Périscolaire

Le club propose des animations aux écoles de Saint-Just Le Martel et d'Eyjeaux.

Cours adultes

2 créneaux de disponible :

- Le mercredi soir, à Saint-Just Le Martel, de 19h à 21h.
- Le vendredi soir, à la Ligue (Limoges), de 18h15 à 20h45

Bureau

PRESIDENT : BONNET Claire
VICE PRESIDENT : DUFAURE Cécile
SECRETAIRE : CORBU Françoise
FAURY Marie-Françoise
TRESORIERE : DUFAURE Christine
DUFAURE Michel

L'historique du club

1991 - Créaion du club sous la présidence d'Alain MENANT.

1994 - Eric BROUILLAUD est nommé nouveau président du club.

1996 - Michel DUFAURE est élu nouveau président.

1998 - Création de l'école de tennis.

2001 - Mise en place du tennis à l'école.

2004 - Création du site internet.

2006 - Première participation au Téléthon.

2011 - Entente avec Saint-Just-Le-Martel
La modification du nom du club est parue au Journal Officiel du 8 janvier 2011. La nouvelle désignation est : Tennis Club AUREIL – St JUST le MARTEL – EYJEAUX.

2014 - Rénovation d'un nouveau court à Saint-Just Le Martel. Le club dispose maintenant de 2 courts extérieur + le gymnase de Saint-Just.

2014 - Claire BONNET est élue nouvelle présidente.



Engagement du club sur le temps des TAP à l'école d'Eyjeaux

CHRONIQUES D'ELUS

LA DEMOCRATIE VUE D'EYJEAUX

Pendant les nombreuses années d'exercice de l'association « Eyjeux Expression » et de parution du bulletin d'information, nous avons eu droit à bon nombre de leçons sur l'exercice de la démocratie. A presque mi-mandat d'un conseil élu en grande partie parmi ses membres, que sont devenus ces grands principes ?

Préparer les décisions sur les dossiers importants est la raison majeure de l'existence des commissions communales. A Eyjeux, peu de commissions sont régulièrement convoquées. Il y en a même qui ne l'ont jamais été, comme la commission de la vie communautaire ! Il est vrai que l'impact de la communauté d'agglomération sur les affaires communales est mineur ! On aurait pu penser que seuls les élus minoritaires étaient écartés des informations majeures sur les dossiers en cours, mais pendant les conseils municipaux, il est fréquent de voir que même des élus de la majorité découvrent des dossiers en même temps qu'il faut les voter : la réflexion pourrait être mauvaise conseillère... Cela explique certainement la peu d'échanges qu'il y a dans ces conseils où des décisions importantes sont votées par des conseillers ignorant le réel impact de leur vote.

Le projet de nomination des voies avait, avec l'ancien conseil, fait l'objet de nombreuses réunions de concertation avec la population et avait débouché sur la conservation de tous les noms de lieux-dits, comme le souhaitait la plus grande partie des égaïens. En début de mandat, de manière très autoritaire, sans aucune concertation, une grande partie du projet est modifiée, générant en plus des dépenses supplémentaires.

Les représentants des riverains ont disparu de la commission de travail sur le projet d'aménagement du bourg. A-t-on peur de leur avis ?

Nous, les élus minoritaires, avons sollicité l'utilisation d'une salle communale à des fins de réunions ou d'entretiens pour nous permettre d'exercer au mieux notre mandat. Au conseil municipal du 19 septembre 2014, on nous autorisait à utiliser une des salles proches de la mairie, puis Monsieur le Maire nous la refusait quand nous souhaitions y rencontrer d'autres personnes. Voilà quelles sont les conditions d'exercice de notre mandat électif !

Sur un autre sujet, l'enquête menée auprès des égaïens sur la réouverture du multiservices aurait pu laisser penser que votre avis était important et allait être suivi... Le résultat : l'ouverture d'un restaurant sans aucun autre service complémentaire préconisé dans l'enquête. Est-ce la meilleure méthode pour motiver les gens à fréquenter ce commerce ?

Pour le nouveau conseil l'exercice de la démocratie semble moins facile que le discours...

Mais sur le dernier sujet, hormis la méthode, nous ne pouvons que nous féliciter du bon démarriage du restaurant « Bon Appetite ». Pour l'avoir fréquenté à plusieurs reprises nous ne pouvons que vous conseiller la cuisine portugaise. Bon vent à M. et Mme DA SILVA !

ECLAIRAGE PUBLIC

Les démarches entreprises par l'ancienne équipe municipale en matière d'économie d'énergie sur l'éclairage public ont été poursuivies et aboutissent sur une réduction de puissance de l'éclairage public dans le bourg et les lotissements du Pré la Vigne et du Mas-Barette, sur l'extinction de l'éclairage nocturne (de 23h00 à 6h00) dans les villages de Poulénat, du Fressinaud, de Lathière et du lotissement Fontaine-Cailaud ainsi que la très discutable extinction de l'éclairage de notre église (inscrite à l'inventaire des monuments historiques). Dans le même conseil municipal du 28 septembre 2015 où l'on décidait de ces extinctions ou de ces diminutions au titre des économies qui pouvaient en résulter, il était décidé d'installer un point lumineux à la Valade, au milieu de nulle part qui, lui, restera bien sûr allumé toute la nuit.

Quelle logique dans la réduction des coûts ? Quelles priorités en matière d'éclairage public ? C'est peut-être le moment de demander ... Marche arrière : l'église est de nouveau éclairée.

LA CANTINE SCOLAIRE

On nous avait promis de substantielles économies avec un contrat d'alimentation « Transgourmet » et l'abandon des achats de produits locaux. Lors de l'examen du compte administratif, quelle surprise de s'apercevoir qu'aucune économie n'avait été réalisée. La charge financière reste bien la même. Il n'y a que la qualité qui a disparu. Pour preuve : plus aucun adulte ne mange à la cantine... Est-ce à nos enfants de faire les frais de ces tentatives infructueuses ? La municipalité persiste et signe : pour elle tout va bien !!!

Gérard PICHERIT, Jean-Louis BLANCHETON, Christian FAURE

Toujours et encore il est de notre devoir, sans vouloir donner de leçons, de rappeler à chacun que nous vivons dans un environnement et que nous devons respecter chaque jour les lieux que nous fréquentons pour le bien-être de tous !

Les déchets verts

Extrait du site service-public.fr :

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un [compost individuel](#).

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

RAPPEL : DENEIGEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS !!!!!

En temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre le cheminement piéton.

En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus responsables. Bien que l'équipe des services municipaux se charge au mieux possible de cette tâche, cela ne dispense pas les riverains du déneigement et de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs.



Eco points

Nous avons déjà évoqué que les Eco-points n'étaient pas des déchetteries, et qu'il était interdit de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs.



Nous avons fait à nouveau le triste constat de l'état de ce lieu.

Nous renouvelons donc cet appel à la citoyenneté et au civisme de chacun et demandons que les dépôts de cartons et autres détritiques ne soient pas déposés au pied des containers à bouteille, et rappelons aussi que ce geste est passible d'une amende.

Savoir Trier ...

Vous pouvez vous rendre sur le site de Limoges Agglo : <http://www.agglo-limoges.fr/fr/content/dechets-non-recyclables> /Tél. 05.55.36.60.60

Les évacuations de tout à l'égout



Suite aux remontées d'odeurs du côté de la Salle La Grange, il semblerait après vidange que les canalisations aient été bouchées par des objets aussi divers que variés....

Ce n'est pas parce que l'on parle de tout à l'égout, qu'il convient de jeter n'importe quoi dans les cuvettes des toilettes !

Le civisme passe aussi par là !



Sur le site de l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, vous trouverez des fiches pratiques pour utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin ; le paillage, le compostage et d'autres fiches très intéressantes sur la valorisation de nos déchets...

Voici le lien concernant les déchets verts par exemple : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-utiliser-dechets-verts-et-cuisine-au-jardin.pdf>

Etat civil

Naissances

MAYEN Alexis, né le 22 novembre 2015 à Limoges, Poulénat

GUILBAUBEAU Ethan, né le 25 novembre 2015 à Limoges, Allée du Pré la Vigne

REYNAUD Elyne, Marie, Angélique, née le 2 décembre 2015 à Limoges, Mas Barette

LAPLAUD Nora, née le 2 décembre 2015 à Limoges, Mas Neuf

RIVAUX DA SILVA MARQUES Louna, née le 4 décembre 2015 à Limoges, Résidence le Verger

GERARD COURIVAUD Maxime, né le 22 janvier 2016 à Limoges, Résidence le Verger

MENOUS Ethan, Roland né le 3 mars 2016 à Limoges, Poulénat

ALA Ayline, Sarah née le 6 mars 2016 à Limoges, Poulénat

ALA Leyla Manon née le 6 mars 2016 à Limoges, Poulénat

DUPONT Emélia, Séverine née le 26 mars 2016 à Li-

moges, Mas Barette

MOUSSY Pierre, Louis, Georges né le 11 avril 2016 à Limoges, Laubaudie

BOURGES Valentin, Gabriel né le 1^{er} juillet 2016 à Limoges, Poulénat

PEIXOTO Mathis né le 4 juillet 2016 à Limoges, Route des Aulnes

BOUDET Lylou née le 6 août 2016 à Limoges, rue des Ecoles

BONNAT Bastien, Elliot né le 9 août 2016 à Limoges, les Planchettes

AVINENS Ashley, Célia, Marie née le 27 août 2016 à Limoges, Allée des Cardinaux

FAUCHER Léa, Mary, Isabelle née le 28 août 2016 à Limoges, Place de l'Eglise

COUTURAS Romane née le 28 septembre 2016 à Limoges, Lathière

Mariages

DROUILLAS Charlotte et GADANT Bastien, Christophe, Ghislain, le 28 novembre 2015, Route du Grand Bos

BASTOUIL Jean-Bernard, Eric, Philippe et NOUHAUD Sylvie, Marie-Françoise, le 4 juin 2016, Fontaine Caillaud

DAUGE Christophe, Yves, André et LANGLAIS Justine, Andrée, le 16 juillet 2016, Route de Laubaudie

VIDAL Nicolas, Pierre et MOCQUARD Stéphanie, le 27 août 2016, Allée des Chênes



Décès

ROBINE Nicolas, Laurent, Arnaud, le 23 novembre 2015 à 35 ans, Lombardie

LAGRANDANNE veuve ROUVELOU Marie, Louise, le 6 décembre 2015 à 94 ans, Laubaudie

LECOQ Georges, Gustave, le 11 décembre 2015 à 74 ans, Laubaudie

DESROCHE Adrienne, Simone, le 10 janvier 2016 à 82 ans, Poulénat

LAFARGE André, Léon, Denis, le 17

juillet 2016 à 94 ans, Allée des Cailles

ROUGIER Yves, Jean, Pierre le 3 août 2016 à 64 ans, Le Bessaud

DEVEAUX Marguerite le 29 août 2016 à 95 ans, les Hauts de Gris

BROUILLAUD Patrick le 4 octobre à 48 ans, Le Moussan



Centenaire de l'année 1916

A la demande de l'association des écrivains combattants morts à la guerre associée au Souvenir Français :

Monsieur le Maire d'Eyjeaux a le plaisir de vous inviter :

Le vendredi 2 décembre à 14h30 devant le monument aux morts d'Eyjeaux

A la commémoration d'un écrivain combattant natif du village d'Eyjeaux :

Jean-Augustin LEONETOU poète, écrivain, professeur d'Allemand

Lecture des extraits de son livre « contes à la lune » par les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants

Lectures de lettres adressées à sa famille

Chants d'histoire interprétés par une chorale

Du lundi 28 novembre au dimanche 4 décembre inclus à la mairie

A visiter l'exposition :

« JEAN-AUGUSTIN LEONETOU, sa vie - son parcours littéraire - la guerre 14-18 »

Le mercredi 30 novembre à 20h30 à la mairie

A une soirée conviviale autour de :

Lecture d'extraits du livre contes à la lune » expression musicale, chants etc.

Entrée libre et gratuite

Les horaires de l'exposition sont consultables sur le site de la mairie ou en contactant le secrétariat.



2016

- 9 novembre: Hair bus** place de la salle La Grange
11 novembre 11h15: commémoration armistice 1914
13 novembre: fête du cochon
19 novembre: concours de belote organisé par *Face*
28 novembre au 4 décembre: exposition Jean Augustin LEONETOU, écrivain combattant
30 novembre 20h30: soirée lecture de textes de JA Leonetou
30 novembre : Hair bus place de la salle La Grange
2 décembre 14h30: commémoration écrivains combattants
3 décembre: repas des aînés
10 décembre 20h30: représentation théâtrale *les marmottes se réveillent*
11 décembre 17h30: représentation théâtrale *les marmottes se réveillent*
16 décembre: Noël des grands de l'école et soirée dansante (salle La Grange) organisée par *Farandole*
21 décembre: Hair bus place de la salle La Grange

2017

- 7 janvier 11h00:** vœux de la municipalité
11 janvier: Hair bus place de la salle La Grange
14 janvier: tournoi judo monts et barrages - salle La Grange
21 janvier: loto *gym tonic*
4 février: soirée contretemps danse
11 février: loto Farandole
4 mars: repas de la chasse ACCA
18 mars : repas judo
19 mars: cérémonie de commémoration au monument aux morts
25 mars: repas *USAE football*
14 avril: défilé du printemps de l'école, et goûter offert par *Farandole*
8 mai: cérémonie de commémoration au monument aux morts et repas avec animation (sur inscription) à la salle La Grange
14 mai: marché de printemps et vide ta chambre *Farandole*
24 juin à St Paul: spectacle *contretemps danse*
30 juin: fête de l'école
2 juillet: dingomobiles *comité des loisirs*
26 août: cinéma de plein air *comité des loisirs*



EYJEAUX

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Fête du cochon !

2ème édition



VENTE VIANDE PORC LIMOUSIN

CONSERVES, CHARCUTERIE

PRODUITS DU TERROIR

PLANTATIONS, ARTISANAT

ANIMATION « COCHONS VIVANTS »

Balade à dos d'âne Pesée porcelet

Animations et restauration dans le bourg